



# Rapport d'activité du Conseil Parisien des Européen·ne·s

Années 2020-2021

CONSEIL PARISIEN  
DES EUROPÉEN·NES



VILLE DE  
PARIS

# Table des Matières

<b>I. Présentation du Conseil Parisien des Européen·ne·s</b> .....	<b>3</b>
a) Le fonctionnement du Conseil Parisien des Européen·ne·s (CPE).....	<b>3</b>
Rôles et objectifs du CPE.....	<b>3</b>
Lettre de saisine et auto-saisine.....	<b>3</b>
Groupes de travail, portes-paroles et assemblées plénières.....	<b>4</b>
Coopération avec les cabinets d'élus et élus de l'exécutif et les services techniques de la Ville.....	<b>4</b>
Le vœu du Conseil de Paris.....	<b>4</b>
b) La composition du Conseil Parisien des Européen·ne·s.....	<b>5</b>
La désignation des membres du CPE .....	<b>5</b>
Les séances plénières du CPE.....	<b>7</b>
c) La promotion Louise Weiss (2020-2021).....	<b>8</b>
<b>II. Les travaux de la promotion</b> .....	<b>11</b>
a) Groupe de travail sur la citoyenneté européenne.....	<b>11</b>
b) Groupe de travail sur les JOP de Paris 2024.....	<b>17</b>
c) Groupe de travail sur l'Égalité femmes/hommes.....	<b>21</b>
d) Groupe de travail sur l'enseignement des langues européennes.....	<b>23</b>
e) Groupe de travail sur la Culture.....	<b>27</b>
f) Groupe de travail sur la Communication.....	<b>29</b>
<b>III. Le vœu du Conseil Parisien des Européen·ne·s</b> .....	<b>30</b>
<b>IV. La représentation du CPE dans les événements</b> .....	<b>31</b>
<b>V. Annexes</b> .....	<b>34</b>

# I. Présentation du Conseil Parisien des Européen·ne·s

## a) Le fonctionnement du Conseil Parisien des Européen·ne·s (CPE).

*Le fonctionnement du CPE est encadré par la Charte du Conseil Parisien des Européen·ne·s.*

### Rôle et objectifs du CPE

Conçu dans le cadre du projet INCLUDE et créé en décembre 2018, le Conseil Parisien des Européen·ne·s (« CPE ») est une instance consultative dont l'objectif est d'éclairer la municipalité parisienne dans la définition et la mise en œuvre de ses politiques. Le CPE est composé de citoyens et citoyennes européens (voir « Composition du Conseil Parisien des Européen·ne·s »). De ce fait, les membres du CPE ont vocation à s'exprimer sur tout sujet pour lequel cette caractéristique apporte une expertise et une plus-value comme le tourisme, l'accueil des étrangers arrivant à Paris, l'inclusion civique des européens et européennes vivant à Paris, la vie associative européenne et internationale ou encore les relations internationales de la Ville de Paris.

Cependant, en leur qualité de citoyennes et citoyens de plein droit de la municipalité, les membres du CPE peuvent aussi s'exprimer sur tout sujet relevant de la compétence de la Ville.

### Lettre de saisine et auto-saisine

Les contributions du CPE sont encadrées par une lettre de saisine de la Maire de Paris (voir annexe I ), qui est adressée aux membres du CPE en début de mandat. Elle présente les priorités de la Maire pour le CPE pour l'année à venir. Elle énumère aussi les sujets prioritaires sur lesquels les élues et élus de l'exécutif souhaitent saisir les membres du CPE. Organisés par thématiques, les sujets ainsi soumis au CPE sont formulés sous forme de questions ou de problématiques à étudier.

Lors de la première assemblée plénière du mandat, en fonction de leurs affinités, les membres du CPE choisissent de participer à un ou plusieurs groupe(s) de travail consacré(s) à une thématique. C'est au sein de ces groupes de travail que les membres du CPE se réunissent tout au long de l'année pour réfléchir, travailler, et enfin formuler leurs contributions qui sont ensuite transmises aux élues et élus de l'exécutif.

Pendant la première assemblée plénière du mandat, les membres du CPE ont également l'opportunité de s'autosaisir d'un sujet et de proposer la création d'un groupe de travail consacré à ce sujet. Pour être constitué, un tel groupe de travail doit réunir au minimum cinq membres et concerner une thématique qui relève des compétences de la Ville.

## **Groupes de travail, porte-paroles et assemblées plénières**

Chaque groupe de travail est composé d'au minimum cinq membres. Les groupes de travail se réunissent à intervalles réguliers pour planifier leurs travaux et répartir les tâches entre les membres. Les groupes de travail définissent de manière autonome leurs modes de fonctionnement. Chaque groupe choisit, en début de mandat, une/un ou deux porte-paroles. Ces derniers sont les personnes de contact de référence pour l'équipe d'animation du CPE et pour les membres des autres groupes de travail. Leur rôle est également de présenter les travaux de leur groupe lors des assemblées plénières.

L'ensemble des 61 membres du CPE est convié aux assemblées plénières, qui ont lieu quatre fois par an. Pendant ces temps forts du mandat, les membres du CPE :

- présentent l'avancement des travaux de leur(s) groupe(s) de travail et en débattent
- débattent et statuent sur l'organisation et le fonctionnement du CPE
- débattent et statuent sur la communication externe du CPE
- présentent les évènements et activités organisés en lien avec le CPE
- débattent et statuent sur le vœu à présenter en Conseil de Paris.

## **Coopération avec les cabinets d'élus et élus de l'exécutif et les services techniques de la Ville**

Les membres du CPE, dans le cadre de leurs groupes de travail, sont invités à consulter les cabinets des élus et élus de l'exécutif, et plus particulièrement les cabinets des élus et élus dans la lettre de saisine. Les cabinets des élus et élus concernés par les auto-saisines du CPE peuvent aussi être entendus par les membres du CPE. Ces échanges permettent d'un côté aux cabinets de définir clairement leurs attentes vis-à-vis du CPE et de l'autre, au CPE d'alimenter la réflexion des élus et élues par leurs contributions et de faire part de leurs progrès et d'éventuelles difficultés rencontrées dans le cadre de leur mandat consultatif.

Les membres du CPE sont également encouragés à échanger avec les Directions de la Ville pour profiter de leur expertise technique dans leurs contributions.

## **Le vœu en conseil de Paris**

Le CPE propose un vœu par mandat au Conseil de Paris sur un sujet de son choix, à condition que celui-ci soit dans les limites des compétences de la Ville, et à partir de ses travaux de l'année écoulée. La procédure mise en place permet d'aboutir à un vœu porté par l'ensemble du CPE (voir « le vœu du conseil Parisien des Européen·ne·s). Ce dernier est soumis au vote du Conseil de Paris.

Un autre temps fort du CPE est la communication annuelle devant le Conseil de Paris pendant laquelle deux membres du CPE présentent le rapport d'activité de l'année écoulée. Cette communication est suivie d'un débat avec les Conseillers de Paris.

## b) La composition du Conseil Parisien des Européen·ne·s



Le CPE compte 61 membres, en référence au 61ème anniversaire des Traités de Rome célébré l'année de sa création. Conçu pour être aussi paritaire que possible tout en respectant la diversité des nationalités européennes, le CPE est composé de 35 femmes et de 24 hommes, plus deux postes vacants. Ils sont désignés pour un mandat d'un an renouvelable une fois.

### La désignation des membres du conseil Parisien des Européen·ne·s

Les membres du Conseil Parisien des Européen·ne·s, sont tirés au sort parmi des candidats qui remplissent les conditions suivantes :

- être citoyen ou citoyenne européen, soit citoyen ou citoyenne d'un État membre de l'Union européenne
- être âgé d'au moins 18 ans au moment de sa candidature
- être inscrit sur les listes électorales municipales ou s'inscrire lors de sa candidature
- être détenteur de la Carte Citoyenne ou le devenir lors de sa candidature
- résider, travailler, étudier ou avoir une autre activité régulière à Paris
- motiver sa candidature par écrit ou par un autre format multimédia La candidature pour cet engagement bénévole est déposée en ligne.

Pour le renouvellement de 2021, La période de dépôt de candidature a duré de la mi-octobre à mi-décembre 2021. L'appel à candidature a été relayé sur les réseaux sociaux, par la Lettre Citoyenne et par une importante diffusion de documentation et d'affiches dans les équipements municipaux et dans les consulats et ambassades européens.

177 candidatures ont été reçues dans le cadre du renouvellement des membres. Parmi elles, on comptait 103 femmes et 74 hommes. 88% des candidatures portaient sur le renouvellement des postes de représentantes ou représentants de la France. Parmi les autres nationalités européennes, les plus représentées étaient : les Italiennes et Italiens (42% des européens, hors français), les Allemandes et Allemands (19%), Espagnoles et Espagnols (10%), les Lituanienes et Lituanien (10%) ou encore les Portugaises et Portugais (10%).

Le tirage au sort, réalisé par un huissier de justice, a eu lieu le 12 décembre 2021, en célébration de la Journée de la Citoyenneté Européenne qui a lieu le 13 décembre de chaque année. Au total, 14 postes sur 61 ont été renouvelés.

Le CPE a été conçu pour représenter à la fois la pluralité de l'Europe et la réalité des communautés européennes à Paris. Chaque État membre de l'Union européenne est ainsi représenté par au moins un membre. Le restant des sièges est distribué en fonction de l'effectif de chaque nationalité à Paris. Pour cette période de travail, deux postes sont néanmoins restés vacants : Malte et la Croatie. Comptant 61 membres, en référence au 61ème anniversaire des Traités de Rome célébré l'année de sa création, la répartition des sièges du CPE est comme suit :

Nationalité	% des Européens mobiles à Paris (2019)	Sièges au CPE
Allemagne	7.7%	3
Autriche	0.8%	1
Belgique	4%	2
Bulgarie	1.1%	1
Chypre	0.1%	1
Croatie	0.6%	1
Danemark	0.7 %	1
Espagne	11.9 %	4
Estonie	0.1%	1
Finlande	0.7%	1
France	-	9

Grèce	2,4%	2
Hongrie	0.6%	1
Irlande	1.3%	1
Italie	17%	5
Lettonie	0.2%	1
Lituanie	0.3%	1
Luxembourg	0.5%	1
Malte	0.2%	1
Pays-Bas	1.7%	2
Pologne	7%	3
Portugal	25.9%	8
République tchèque	0.5%	1
Roumanie	4.6%	2
Royaume-Uni	8.4%	3
Slovaquie	0.3%	1
Slovénie	0.1%	1
Suède	1.7%	2

Cette répartition est susceptible de changer en fonction des évolutions démographiques de Paris.

**Les membres du CPE se sont réunis en séances plénières aux dates suivantes:**

- 8 février 2020
- 30 janvier 2021
- 9 mai 2021
- 26 septembre 2021
- 26 novembre 2021

*À cause des conditions sanitaires, peu de plénières ont pu avoir lieu en 2020.*

### c) La promotion Louise Weiss, par ordre alphabétique

Karim **AMARA**, Français

Anna Maria **ANDRYCH**, Polonaise

Marie France Jemaa **AWAD EJJAHRRAKI**, Luxembourgeoise

Jonathan **BENELBAZ**, Suédois

Patricia **BODALO MUNUERA**, Espagnole

Frederik **BORIAU**, Belge

Mira **BRAUN**, Allemande

Marina **BURKE**, Irlandaise

Magdalena **BYKOWSKA**, Polonaise

Matteo **CANTI**, Italien

Ana Maria **CENTELLES**, Espagnole

Anna-Maria **CHRYSTOPH**, Autrichienne

Alexandra **CLAVER-FEEKES**, Néerlandaise

Pompeo **COPPOLA**, Italien

Fabrizio **CRETI**, Italien

Catherine **CRUZADO**, Espagnole

Teresina **DA SILVA**, Portugaise

Maria **DEMIDOVA**, Britannique

Catherine **DIMITROULIAS**, Grecque

Manuel **DOS SANTOS**, Portugais

Gheorghe **DRAGOTOIU**, Roumain

Kristina **HAKALA**, Finlandaise

Marketa **HODOUSKOVA**, Tchèque

Christian **HORN**, Allemand

Julia **KAGELMANN**, Allemande

Kamélia **KONAKTCHIEVIA-TRIBOULIN**, Bulgare

Elzbieta **KOSLACZ**, Polonaise

Sylvie **LASSERRE**, Française

Clément **LEDUC-SPAAK**, Belge



Christine **LOEUR**, Britannique  
Maria José **LOPES LECERF**, Portugaise  
Wolfgang **LUND**, Danois  
Marie-Christine **MAGNIER**, Française  
Francis **MBELLA**, Français  
Aikaterini **METITANIDOU**, Grecque  
Androula **MICHAEL**, Chypriote  
Timothy **MIRGALET**, Français  
Manuel **NAVARRO**, Espagnol  
Noé **N'SEMI**, Hongrois  
Sonia **PALMEIRA RIBEIRO DA CUNHA**, Portugaise  
Donato **PASCALE**, Italien  
Cesar **PINHAL**, Portugais  
Deolinda **PINTO RIBEIRO**, Portugaise  
Guna Angelika **PIRRO**, Lettone  
Joao **POTRICAS**, Portugais  
Inga **PRAKAPAITE**, Lituanienne  
Lucie **RIGOLLET**, Française  
Pirine **RODRIGUES**, Portugaise  
Geoffrey **ROSS**, Britannique  
Boris **SEVRIN**, Français  
Benjamin **SIBILLE**, Français  
Clara **STEVANATO**, Italienne  
Kateryna **SYKINA**, Estonienne  
Elena **THOMAS**, Roumaine  
Pierre **TOLCINI**, Suédois  
Michaela **TUMPACH**, Slovaque  
Gladys **WONYU**, Française  
Abdelhak **ZAIDI**, Néerlandais  
Tim **ZAKOSEK**, Slovène



*Postes vacants : représentant ou représentante Maltais(e) et Croate.*

## Suppléants et suppléantes, par ordre alphabétique

Martine **ALVES PINTO**, Portugaise

Maike **BRAKHAN**, Allemande

Virginie **COCHET**, Française

Daniel **COMMINS**, Belge

Marco **DALLA VALLE**, Italien

Alfonso **DORADO ESCOBAR**, Espagnol

Veronica **FOGLIATO**, Italienne

Mathieu **GAFANHA**, Portugais

Luminita - Lavinia **GHEORGHE**, Roumaine

Efthalia **GIANNOULA**, Grecque

Alberto **GROBAS**, Espagnol

Gilles **MAUTIN**, Luxembourgeois

Liljana **NOVAK**, Slovène

Kiyali **OUATTARA**, Français

Ursula **SERAFIN**, Polonaise

Tarja **TEVA**, Finlandaise

Wolfgang **WILLEMS**, Allemand

## II. Les travaux de la promotion

Les groupes de travail constitués lors de la première plénière du Conseil Parisien des Européen·ne·s partageront leurs recommandations à l'issue de la première mandature. Elles seront transmises aux cabinets concernés et publiées sur paris.fr.



### a) Groupe de travail sur la citoyenneté européenne

#### Sommaire des projets présentés.

1. Coopération avec la Maison de l'Europe
2. Interviews vidéo
3. Liens avec les ambassades
4. Politique européenne des bibliothèques
5. Cinéma européen
6. Calendrier des événements européens à Paris
7. Mise en œuvre du vœu 2019
8. Élaboration du vœu 2021
9. Histoire des Européennes et Européens à Paris
10. Communication du CPE
11. Représentation en France de l'UE
12. Conférence sur l'avenir de l'Europe
13. Ministère des Affaires européennes / Présidence FR de l'UE
14. Rencontres avec des députés et députées français et européens
15. Liens avec les Conseillères et Conseillers de Paris

*Le groupe de travail citoyenneté européenne s'est réuni 8 fois en présentiel et/ou visioconférence en 2021.*

#### 1. Coopération avec la Maison de l'Europe

Un contact a été établi par le groupe avec les deux directeurs de la Maison de l'Europe en fonction sur cette période de travail. Ces derniers ont été invités à une réunion du groupe de travail à l'Hôtel de Ville en présence de l'adjoint à la Maire de Paris chargé de l'Europe. Une présentation de la maison de l'Europe a été réalisée par son directeur, qui a présenté ses activités et a lancé un échange sur des projets qui pourraient être mis en place en coopération avec le CPE. À l'issue de la réunion, le groupe de travail a dressé une liste de projets à mener et à proposer à la Maison de l'Europe.

La précédente directrice de la Maison de l'Europe avait déjà aidé le groupe dans la réalisation d'une interview d'une membre du CPE sur son arrivée à Paris depuis la Pologne, son intégration parisienne et ses activités sur la culture polonaise à Paris et en particulier sur l'artiste Zapolska.

Enfin, pour avancer dans la coopération avec la Maison de l'Europe, le groupe de travail a invité la responsable du Centre Europe Direct à l'une de ses réunions. Après avoir pu présenter des idées de projets, cette dernière a proposé de coopérer directement sur des projets comme la Journée européenne du patrimoine ou la Journée européenne des langues. Les membres du groupe ont également été invités à différents événements comme la remise du prix de l'initiative européenne récompensant les travaux journalistiques sur l'Europe, ou encore des événements en présence de délégations de villes européennes permettant de nouer des contacts pour le CPE.

La Maison de l'Europe est un contact précieux pour le Conseil, car elle fait partie de plusieurs réseaux européens de villes européennes (réseaux des centres Europe direct, maisons de l'Europe...). S'associer à des acteurs de ces réseaux permet donc au CPE de mieux s'intégrer dans l'écosystème des acteurs à dimension européenne.

Le 10 décembre les membres du groupe de travail sur la citoyenneté européenne ont été invités avec le groupe Culture à une réunion à l'Hôtel de Ville avec les membres du projet Happy EU. Il s'agit d'un projet mené par la Maison de l'Europe et financé par l'Union européenne. Les participants ont expliqué leur projet au CPE et les possibilités de coopération ont pu être explicitées.

*La liste des projets/collaborations proposés à la Maison de l'Europe est la suivante :*

- *Fête nationale des États-membres à la Maison de l'Europe*
- *Organisation de débats citoyens européens pour les Parisien.n.e.s*
- *Formations dans le cadre des ateliers citoyens*
- *Relancer le club Erasmus et faire un club Erasmus pour tous*
- *Suggestions d'intervenants à inviter*
- *Événement rassemblant les associations européennes*
- *Festival de cinéma*
- *co-organisation de rencontres présentant les pays 'nouveaux' entrants*
- *Journée européenne des langues*

## **2. Interviews vidéo**

À cause de la crise sanitaire, le fonctionnement du groupe de travail Citoyenneté européenne et la possibilité de mener des projets a été fortement contrainte en 2020 et 2021. Pour conserver une activité et un contact avec le public, il a été décidé de mener des interviews vidéo avec des personnalités européennes. Le cycle d'interviews a été inauguré avec Hermano Sanches Ruivo, ex-adjoint à la maire de Paris en charge de l'Europe.

La deuxième interview menée était celle d'Elzbieta Koslacz, membre du CPE. Elle s'est déroulée dans les locaux de la Maison de l'Europe dans le 17e arrondissement.

*Photographie prise lors de l'interview d'Elzbieta Koslacz à la Maison de l'Europe. Plusieurs membres du CPE étaient présents.*



### 3. Liens avec les ambassades et institut culturels

Le lien avec les ambassades a été un des premiers projets imaginés par le groupe de travail. En raison de la situation sanitaire il n'a pas pu être développé. L'idée était d'entrer en contact avec les différentes ambassades pour participer à leurs événements et organiser des projets pour l'accueil des ressortissants européens à Paris. Dans cette entreprise, le CPE peut compter sur l'aide des adjoints à la Maire de Paris qui entretiennent des liens avec les ambassades européennes. De manière générale, ces dernières connaissent le Conseil et ses actions.

Le groupe travaille également sur la possibilité de réaliser des vidéos avec représentants des ambassades, ainsi que des vidéos de promotion des ambassades européennes pour les faire connaître et présenter leurs activités. Certains membres sont en contact régulier avec leurs ambassades, ce qui a permis au CPE d'être invité ponctuellement à certains événements, par exemple la fête nationale polonaise à l'ambassade de Pologne.

Concernant les instituts culturels, le CPE souhaiterait y organiser des visites et participer à leurs événements. Un contact a été établi avec l'institut culturel italien qui est tout à fait disposé à accueillir le Conseil. Le groupe aimerait ensuite faire la promotion des événements des instituts culturels à destination des Parisiennes et Parisiens que ce soit via le site du CPE ou via des supports matériels. Une collaboration avec l'Eunic, le réseau des instituts culturels européens est envisagée dans le cadre de ce projet.

### 4. Politique européenne des bibliothèques

La politique européenne des bibliothèques se décline en plusieurs axes. Le premier est de proposer de mettre en valeur les livres européens dans les bibliothèques municipales. Par exemple, en constituant des rayons de littérature européenne ou des sélections de livres européens. Un mail a été envoyé au service responsable des bibliothèques à la ville de Paris. Ce projet de rayon de livres européens a également été présenté pour le budget participatif car aurait peut-être pu bénéficier de dépenses d'investissement, le projet a cependant été refusé.

Le groupe souhaiterait lancer un prix du livre européen dans les bibliothèques de la Ville de Paris, comme le prix existant, organisé par l'Association Esprit d'Europe. Après un contact avec une bibliothèque, le groupe s'est rendu compte que ce prix n'est pas connu de toutes les bibliothèques et - bien qu'il existe - il est très difficile d'y participer. L'objectif serait donc de créer un prix parisien du livre européen, plus facile d'accès par rapport au prix déjà existant. Dans le cadre du réseau du CPE le groupe souhaite aussi mener une politique d'échanges de livres entre bibliothèques municipales européennes.

*Réunion du groupe de travail sur la citoyenneté européenne à l'Hôtel de Ville de Paris.*



## 5. Cinéma européen

Le cinéma européen fait partie des axes travaillés par le groupe citoyenneté européenne pour contribuer à renforcer le sentiment d'adhésion au projet européen des Parisiens et Parisiennes. L'une des membres du groupe dirige par exemple l'association Kino Visegrad et organise de nombreuses projections de films européens, notamment tchèques.

*Le groupe a contacté le réseau Europa Cinéma qui regroupe plusieurs salles de cinéma financées par l'UE à Paris pour créer un partenariat, mais le contact n'a pas été établi pour l'instant. À travers cette collaboration, le groupe souhaiterait mettre en avant ce réseau de cinéma et les films européens projetés à destination des Parisiens et Parisiennes. De la même manière, le CPE souhaiterait pouvoir organiser à Paris une projection annuelle du lauréat du prix Lux du cinéma européen décerné par le Parlement européen.*

*Le CPE souhaiterait pouvoir former un jury, sélectionner quelques films européens, les visionner et éventuellement procéder à une remise du prix du CPE du film européen de l'année. L'idée sera aussi de promouvoir ces films européens diffusés à Paris. Suite à la réunion avec le président de la Maison de l'Europe, la possibilité d'organiser un festival du cinéma européen à Paris en coopération avec la Maison de l'Europe dans le cadre du festival de l'Europe a été offerte au CPE.*

## 6. Calendrier des événements européens à Paris

*Le groupe de travail a l'idée de créer un calendrier des événements européens à Paris, qui sera publié sur la page du CPE, hébergée sur le site de la Ville de Paris. À la suite de la coopération avec le magazine « À Paris », la journaliste a proposé au groupe de contribuer à l'agenda participatif du site de la Maire de Paris pour y inscrire les événements européens, notamment ceux des instituts culturels européens.*

## 7. Mise en œuvre du vœu 2019

Le travail du groupe chargé du suivi du vœu 2019 ayant été rendu compliqué par la situation sanitaire, le groupe de travail citoyenneté européenne s'est assuré du suivi de son application et a apporté une aide à sa mise en œuvre.

L'objet principal de la veille effectuée par le groupe est de se focaliser sur la mission confiée aux Volontaires de Paris. Cette mission, pour rappel, concerne des formations à destination des Parisiens en coopération avec le CPE sur les questions européennes. Cette mission s'étend aussi à l'accompagnement des Européens en mobilité à Paris. Comme il existe déjà un club Erasmus à destination des jeunes Européens, piloté par la Maison de l'Europe, une réunion a été organisée afin que le CPE en apprenne plus sur le fonctionnement de cette structure. À l'avenir, le groupe coopérera avec le club pour la mise en œuvre du vœu 2019 concernant l'accueil des Européens à Paris.

## 8. Élaboration du vœu 2021

Après rappel des grands enjeux européens que poursuit actuellement la Ville de Paris, il a été proposé de faire émerger des liens entre le CPE et de grandes villes et capitales européennes. Le vœu du groupe de travail serait donc que le CPE développe ses relations avec les capitales et grandes villes européennes en bénéficiant du soutien administratif de la Ville de Paris.

## 9. Histoire des Européennes et Européens à Paris

Ce projet a été pensé dès le début des réunions du groupe. L'idée qui y est développée est de réaliser un support (livre ou autre) sur l'histoire des Européens à Paris. Si l'on prend pour exemple les Années folles, à Montparnasse il y avait un foisonnement d'échanges entre Européens des quatre coins de l'Europe et qui a eu des répercussions importantes sur l'Art et la politique notamment. Pour ne citer qu'eux, les tableaux de Modigliani battent aujourd'hui de records en termes de prix de vente, preuve de leur influence sur le milieu de l'Art et de la Culture. Ce n'est qu'un exemple, mais beaucoup d'autres Européens se sont illustrés à Paris et ont contribué à son histoire. L'idée est donc de réaliser un support documentaire qui permettra par la suite de pouvoir organiser des expositions sur ce thème. La partie documentaire du projet peut être réalisée par les propres moyens intellectuels du CPE ou bénéficier d'une aide de la Mairie de Paris ou d'autres organismes de soutien.

Dans cette perspective, le projet a été proposé au budget participatif parisien. Il a cependant été refusé.

## 10. Communication du CPE

Le groupe a été mis en contact avec le service communication de la Ville de Paris pour réfléchir à une communication propre au Conseil avec le soutien des services administratifs en vue d'une mise en application en 2022.

## 11. Représentation en France de l'UE

Un contact avec la représentation en France de l'UE a été établi, notamment pour avoir la possibilité de coopérer sur des sujets concernant les Parisiens. Les formations à destination des Parisiens prévues dans le vœu 2019 du CPE pourront être réalisées en coopération avec la représentation de l'UE en France, par exemple sur le thème des travaux du Parlement européen.

Le 26 janvier 2021, une rencontre avec la représentation de l'UE a permis au CPE d'obtenir des contacts avec des eurodéputés, ou encore d'évoquer les formations dans le cadre des Ateliers citoyens, l'annonce de l'ouverture d'un espace dédié à l'Europe ou encore la communauté citoyenne européenne « ensemble.eu » avec laquelle le CPE pourrait coopérer. Le groupe a également évoqué une organisation du vote du Prix Lux du Parlement européen récompensant le film européen de l'année avec la participation des citoyens Européens.

## 12. Conférence sur l'avenir de l'Europe

Le groupe de travail souhaite organiser une session officielle de débats et propositions dans le cadre la Conférence sur l'avenir de l'Europe. L'idée serait d'avoir un temps en plénière en salle du Conseil pour débattre des politiques de l'UE entre membres du Conseil Parisien des Européen.ne.s autour de quelques questions clés.

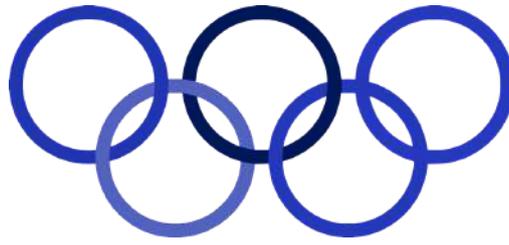
## 13. Ministère des Affaires européennes / Présidence FR de l'UE

Un contact téléphonique a été établi avec le ministère des Affaires européennes. Un mail a été transmis à leur demande pour être porté à la connaissance du service s'occupant de la présidence française de l'Europe, mais ce dernier n'a pas fait suite à la demande du Conseil pour le moment.

Le CPE souhaiterait en effet pouvoir participer à la présidence française de l'Europe qui ne se renouvellera pas avant une dizaine d'années. De nombreux événements vont voir le jour dans ce cadre, et il serait intéressant pour le CPE de pouvoir donner son avis sur les politiques envisagées, de la même manière que certaines associations sont auditionnées dans ce contexte. Le groupe a questionné les élus de la ville début 2021 pour savoir à quel point la Ville de Paris serait associé à cette présidence française de l'UE.

## 14 Rencontres avec des députées et députés français et eurodéputés.

Un des objectifs du groupe de travail est d'établir des contacts avec des députés européens et français soucieux faire vivre la citoyenneté européenne à Paris. Ce projet pourra être développé grâce à plusieurs coopérations, notamment avec la représentation en France de la Commission européenne et du Parlement européen. Comme il existe des permanences pour les députés français au sein des mairies parisiennes, le groupe de travail s'efforcera d'établir un contact régulier avec les députés européens. La première étape sera de faire une réunion avec un député européen, puis d'établir un contact sur le long terme au bénéfice des Parisiens : grâce au CPE, ceux-ci pourront plus facilement entrer en contact avec leurs représentants au Parlement européen.



## b. Groupe de travail sur les JOP de Paris 2024

Cette année, le groupe de travail thématique sur les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 a émis un certain nombre de propositions d'animations et événements à dimension européenne et internationale à organiser en périphérie des jeux.

### 1. Organiser des jeux olympiques de l'héritage

Paris est la ville natale de Pierre de Coubertin, créateur des Jeux Olympiques modernes, dont elle a accueilli en 1900 la seconde édition, puis une autre en 1924. Un siècle plus tard, la ville ne renoue pas seulement avec cet héritage, mais aussi avec l'olympisme : il s'agit de la plus grande célébration mondiale, sportive et humaine,



honorant l'héritage des Jeux Panhelléniques d'origine. Il s'agit donc également d'un temps de célébration de l'histoire et la culture européenne : la Grèce antique occupe une place importante dans ces deux champs.

L'idée du groupe de travail serait d'organiser des Jeux Olympiques pédagogiques, reproduisant les jeux antiques à côté du Louvre. Petits et grands pourraient s'y rendre pour apprendre en s'amusant et célébreront l'héritage olympique de manière spectaculaire. Organiser ces jeux dans un lieu emblématique comme le jardin des Tuileries, juste à côté du musée du Louvre pourrait en augmenter la dimension impressionnante. Cet aspect « spectacle vivant » permettrait un lien direct avec une grande exposition thématique sur l'olympisme antique, accessible au public (le musée abrite la plus grande collection venue d'Olympie). Les jeux panhelléniques antiques étaient un événement tant sportif qu'artistique !

## 2. Faire de Paris Olympique la capitale de la Paix



Lors des Jeux Olympiques antiques, une trêve universelle était proclamée dans le monde grec et la guerre était interdite pendant toute leur durée. Paris est une ville symbole, comme l'a démontré l'émotion internationale suscitée par les attentats de 2015. Elle peut donc être le lieu emblématique pour renouer avec cet héritage de Paix, incarné également par l'Union Européenne.

Le groupe souhaite aussi organiser une conférence de la Paix des jeunes, réunis à l'université Panthéon-Sorbonne. Des jeunes du monde entier et de chaque pays européen seront invités à se réunir, pour discuter les grands conflits contemporains et tenter d'y apporter leurs solutions. Ils créeront ainsi des liens dans un lieu emblématique de la jeunesse européenne qu'incarne la Sorbonne depuis le Moyen Âge, un lieu où ont été pensés nombre de projets de Paix durables. L'événement se présentera sous la forme d'un grand congrès de la Paix regroupant, sans règle de procédure stricte, des délégations européennes et de jeunes issus de l'ensemble des pays du Monde, avec une représentation des pays en conflits, en veillant à l'équilibre des parties. L'événement permettra aux jeunes de simuler une résolution de conflit au niveau international en débattant et en adoptant des motions communes.

## 3. Faire de Paris Olympique une capitale Européenne

Depuis le Moyen-Âge, Paris est une des principales capitales européennes mais surtout une ville ouverte accueillant de nombreuses communautés venant de tout le continent, y compris des personnalités étrangères. Le quartier Europe rappelle cet héritage.



Paris dispose en effet d'un quartier européen, où chaque rue porte le nom d'une grande ville européenne, qui, selon le groupe de travail, a besoin de se dynamiser : le quartier connaît aujourd'hui peu de vie nocturne et d'animations. L'idée proposée pour remédier à cela est de créer un festival et une atmosphère interculturelle à travers des ateliers culturels, musicaux et stands culinaires mettant à l'honneur toutes les cultures de l'Union européenne, en capitalisant sur l'atmosphère des Jeux Olympiques et Paralympiques.

Lors de ce festival, le public pourra passer de rue en rue, en goûtant et découvrant les spécialités et cultures de chaque État Membre de l'Union européenne. Des jeux en lien avec le thème olympique pourront également être organisés.

Plus de détails sur l'organisation de ces jeux, cette conférence et ce festival dans la lettre de mission du groupe sur les JOP de Paris 2024 (Annexe n° 2).

#### 4. Organiser un carnaval olympique Européen de Paris



Dans l'Antiquité, les Jeux étaient inaugurés par une grande Parade. L'origine du Carnaval remonte, elle aussi, à l'Antiquité, même si c'est ensuite à l'époque chrétienne que la fête s'est répandue dans toute l'Europe. Aujourd'hui c'est un moment de convivialité et de lâcher-prise célébré partout dans le Monde, surtout en Europe et en Amérique. Il est néanmoins en perte de vitesse dans certains pays et par exemple très peu célébré à Paris (excepté le 18ème).

L'idée du CPE serait de réunir les différents carnivals européens (Dunkerque, Cologne, Venise, etc.) en mettant en valeur le thème des jeux olympiques. Tous les pays d'Europe seront représentés, mais aussi les autres traditions du Monde (Rio, la Nouvelle-Orléans, Haïti, etc). En plus de stands la journée, cela donnera lieu à une grande parade et fête, très attendue par la population après les privations de la Pandémie.

#### 5- Valoriser et subventionner le Service Civique Européen, image d'une jeunesse parisienne diverse et mobilisée.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques impliquent la mobilisation de nombreux bénévoles (70 000 en moyenne), parfois pris en charge par leurs fédérations, mais le plus souvent à leurs frais. Le Service Civique a l'avantage d'être pleinement inclusif car il prend intégralement en charge l'engagement des jeunes (580€ par mois en France, en majorité versés par l'État). Dans le cas du service civique européen du Corps Européen de Solidarité, un défraiement des structures d'accueil est prévu. Pour incarner un véritable engagement européen, des centaines de jeunes seront mobilisés dans des groupes de mission à moitié formés de jeunes locaux, notamment issus des quartiers QPV, trouvant ainsi un débouché favorisant leur insertion, et à moitié des jeunes européens venant s'engager à Paris. Du fait des prises en charge existantes, le coût est modifié pour la Ville et consiste essentiellement en fournir un logement et de la nourriture. L'engagement des volontaires européens peut mobiliser les jumelages de Paris existants en Europe.

*Plus de détails sur l'organisation de ces festivals et groupes de volontaires dans la lettre de mission du groupe sur les JOP de Paris 2024 (Annexe n° 2).*

## 6. Liste non exhaustive de projets transversaux

Les quatre projets suivants ont été pensés pour comme des éléments structurants pour l'ensemble de la Ville de Paris. Ils permettront, comme l'espère le groupe, la pleine participation de la population, un sentiment d'appartenance commun autour des JOP 2024 et une accessibilité et inclusion capitalisant sur l'identité européenne de la capitale, pour l'ensemble du calendrier olympique.

### Créer une application pour l'accessibilité de l'événement à tous

La présence de nombreux visiteurs du Monde entier à l'occasion des JO 2024, pour un temps très court, riche en événements sportifs et culturels, oblige à penser l'accessibilité de ces derniers. Une application digitale, en temps réel, serait au sens du CPE l'outil d'accueil moderne dont les JOP ont besoin.

Le groupe de travail aimerait aussi que les JOP disposent d'une application digitale, avec traduction multilingue (simultanée, par intelligence artificielle), recensant en temps réel et géocalisant tous les événements ayant lieu dans la Capitale. Cela concerne bien évidemment les épreuves sportives, mais aussi tous les événements culturels publics organisés. Il serait intéressant d'y ajouter également la possibilité de poster des événements à organisation privée. L'application doit être compatible avec les applications GPS/cartes pour guider au mieux les usagers.



### Les Parisiens parlent au monde : désigner des ambassadeurs interculturels citoyens

La présence de nombreux visiteurs du Monde entier à l'occasion des JOP 2024, pose la question d'un accueil à la hauteur de la réputation de la Ville, battant en brèche le cliché d'une population peu accueillante avec les touristes. La question de la langue est une des principales barrières auxquels font face les visiteurs lorsqu'ils arrivent à Paris.

Paris compte une grande diversité de population et peut capitaliser sur cette richesse linguistique et culturelle pour participer à l'accueil de ses visiteurs. Un kit peut être mis en place et distribué par la Mairie aux volontaires, incluant un badge identifiant les langues parlées par un résident local, qui accepte ainsi de renseigner les visiteurs qu'il croiserait dans ses déplacements quotidiens.

### Faire vivre l'héritage olympique dans la Ville

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 marquent un anniversaire historique : le centenaire des derniers jeux de la Capitale. Ces jeux seront surtout la troisième édition tenue (après ceux de 1900 et 1924) dans la ville, ce qui en fera la ville ayant accueilli le plus de JO au Monde. Paris est aussi le lieu où les jeux modernes furent inventés par Pierre de Coubertin.

L'héritage des Jeux Olympiques antiques et moderne mérite d'être célébré : ces Jeux sont l'occasion unique de faire vivre l'esprit olympique. Tous les athlètes ayant participé à une compétition olympique par le passé pourraient être conviés dans la Capitale, pour faire vivre cette mémoire. En outre un spectacle son et lumière sur l'aventure du lancement des Jeux Modernes pourrait être mis en place sur la façade de l'Hôtel de Ville, et des panneaux pourraient mettre en valeur des photos d'archives, des explications, ou encore identifier les anciens sites des deux précédentes éditions de Jeux Olympiques parisiens.

### **Construire les JOP 2024 avec les Parisiens et Parisiennes : Laisser décider les habitants d'un Héritage citoyen majeur à garder**

Les Jeux Olympiques et Paralympiques sont souvent critiqués pour leur caractère éphémère, leurs coûts, et pour l'insuffisante implication de la population locale dans leur tenue et organisation. Le projet de Paris s'inscrit au revers de ces tendances et peut capitaliser sur des infrastructures de participation citoyenne, tels les budgets participatifs, pour le mettre en avant.

Les JOP 2024 posent les bases d'une occasion démocratique et symbolique unique : la possibilité de laisser aux citoyens de Paris le choix de l'héritage qu'ils souhaitent que l'événement laisse. Un vote populaire ou une concertation pourrait décider de la construction d'un des bâtiments inscrits au cahier des charges ou compléter ceux qui y sont déjà, pour une réutilisation pérenne dans la vie quotidienne des habitants. Cela garantirait la correspondance des infrastructures olympiques aux besoins locaux.

*Exemple présenté par le groupe : Construire des thermes réutilisables et valorisants pour le tourisme. (plus de détails sur ce projet dans la lettre de mission du groupe sur les JOP de Paris 2024).*



#### **c. Groupe de travail sur l'égalité femmes/hommes**

Le groupe « Égalité entre femmes et hommes » a été fondé par autosaisine du CPE lors de son assemblée plénière inaugurale. Il a pour but de promouvoir en tout domaine l'égalité entre les femmes et les hommes, considérant qu'il s'agit d'une valeur et d'un droit fondamentaux universels. On la retrouve également au fondement de l'identité démocratique européenne. L'égalité entre les genres est l'un des objectifs primordiaux et transversaux de l'Union européenne, de la France et de la Ville de Paris.

L'objectif principal du groupe est de mettre en lumière la condition actuelle des femmes européennes à Paris, promouvoir leurs droits et relayer leurs besoins afin de renforcer leur prise en charge par les pouvoirs publics. Le CPE espère aussi faire connaître les bonnes pratiques de la Ville de Paris dans la lutte contre les discriminations de genre auprès d'autres villes et d'autres acteurs européens.

### Activités de veille :

En 2021, le groupe a poursuivi ses échanges en visioconférence et a mené une veille continue de l'actualité nationale, européenne et internationale sur la situation des droits des femmes, notamment en temps de pandémie. Il en ressort que les conséquences de la crise sanitaire, sociale et démocratique sur les femmes sont particulièrement préoccupantes et disproportionnées. Le groupe a constaté avec inquiétude l'exacerbation des violences et des inégalités dont les femmes sont victimes, les reculs sur certains progrès effectués dans la lutte contre le sexisme, ainsi que des attaques violentes contre les droits des femmes, y compris en Europe.

Le groupe a mobilisé les membres du CPE pour la diffusion du violentomètre de la Ville de Paris et sa traduction dans différentes langues.

### Activités de plaidoyer

Pour faire part de ses inquiétudes à la Ville, le groupe a eu rendez-vous le 14 avril 2021 avec Hélène Bidard, Adjointe à la Maire de Paris en charge de l'égalité entre femmes et hommes. Ses membres ont exprimé leurs préoccupations, appelant d'urgence la Ville de Paris à intensifier son action pour protéger d'une part les femmes et les filles victimes de violences et d'autre part, celles sombrant dans la pauvreté et l'exclusion sociale, de plus en plus nombreuses. Le groupe a profité de cet échange pour réitérer la promotion de sa recommandation phare, condition *sine qua non* selon lui pour éradiquer les violences faites aux femmes.

La porte-parole du groupe, membre grecque du CPE a contribué à l'échange d'information et de bonnes pratiques entre la Ville de Paris et la Ville d'Athènes qui a abouti à l'adoption par le Conseil municipal athénien d'un programme de prévention et de lutte contre le harcèlement sexiste, le 9 mars 2021.

Afin de mettre l'accent sur cette recommandation, un projet a été déposé au budget participatif 2021 : introduire l'éducation à l'égalité entre filles et garçons aux activités éducatives et parascolaires des établissements se trouvant sous l'égide de la Ville. Cette proposition a été soutenue par de nombreuses associations féministes à Paris.

*Idée du groupe : l'éducation aux questions d'égalité entre femmes et hommes et aux droits des femmes doit se faire dès le plus jeune âge.*

## Partenariats

Dans le cadre de la célébration du 25<sup>e</sup> anniversaire de la Conférence Mondiale de Pékin sur les Droits des Femmes, le groupe a participé au Forum Génération Égalité, initié par les Nations Unies (ONU Femmes), coprésidé par la France et le Mexique. Les membres du groupe ont suivi les événements de la plateforme digitale du Forum, lancée à Mexico en mars et ont participé au plus grand rassemblement féministe mondial jamais réuni, à Paris, du 30 juin au 2 juillet 2021. La porte-parole du groupe a participé à la cérémonie d'ouverture du Forum au Louvre, qui a réuni 250 personnalités publiques, dont le Secrétaire Général de l'ONU Antonio Guterres, la Vice-présidente des États-Unis, Kamala Harris, la Présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen et le Président du Conseil de l'UE, Charles Michel autour du Président de la République Emmanuel Macron.

Cette année aura également été marquée par la célébration des 20 ans de la Charte des Droits fondamentaux de l'UE, des 10 ans de la Convention d'Istanbul et des 60 ans de la Charte sociale européenne. Le groupe s'est mobilisé pour promouvoir le contenu de ces traités européens auprès du public et des associations, notamment en appelant à la défense et à la mise en œuvre intégrale et effective de ces traités. Pour poursuivre cet objectif, le groupe a développé ses partenariats avec des associations qui militent pour les droits des femmes.

Parmi les associations agissant en concert avec le CPE, on compte désormais l'Association des Femmes de l'Europe Méridionale (AFEM) (fédération féministe européenne dotée de statut participatif d'OING auprès du Conseil de l'Europe) et la Coordination française pour le Lobby Européen des Femmes (CLEF). Ces deux associations sont copilotes du Collectif féministe pour le Forum Génération Égalité, réunissant 50 associations et OING féministes universalistes. Le groupe a aussi coopéré avec différentes communautés, autorités consulaires et instituts culturels des pays européens à Paris, en l'occurrence les communautés portugaise, hellénique et l'Institut suédois.



### d. Groupe de travail sur l'enseignement des langues européennes

#### Sommaire

1. État des lieux cours municipaux de langues de la Ville de Paris
2. Liste des cours en instituts culturels
3. Promotion des cours de langues de la Ville de Paris
4. Questionnaire sur les langues à destination des Parisiennes et Parisiens
5. Mise à disposition de salles pour les cours de langues des associations
6. Le multilinguisme en Europe
7. Apprentissage des langues européennes pour les enfants issus des parents européens
8. Coopération avec l'administration parisienne

Le groupe de travail sur l'enseignement des langues européennes a été fondé par autosaisine du CPE.

### **1. Recherche préalable sur les cours municipaux de langues de la Ville de Paris**

Après avoir évoqué l'apprentissage des langues dans les pays respectifs de ses membres, le groupe de travail s'est intéressé aux cours de langue dispensés par la Ville de Paris. Il en retient que les cours de langues de la Ville de Paris sont particulièrement abordables, avec un prix de 3€ de l'heure. Les grandes langues européennes sont présentes, comme l'anglais, l'espagnol, l'italien, l'allemand et le portugais. La possibilité d'ouvrir d'autres cours de langues comme le polonais - qui est une des langues européennes les plus parlées en Europe – a été évoquée. À la suite de cet aperçu, il a été demandé à la coordinatrice du CPE s'il était possible d'être mis en relation avec une personne chargée de la question des cours pour adultes de la Ville de Paris. Après un échange téléphonique, le responsable des cours pour adultes a transmis au groupe les chiffres de l'offre et la demande des cours de langues. Le constat est sans équivoque : la demande de cours de langues est deux fois supérieure à l'offre.

*Idée du groupe : Il paraît nécessaire de faire correspondre l'offre des cours de langues avec la demande des Parisien.n.es qui surpasse l'offre.*

### **2. Liste des cours en instituts culturels**

Une comparaison des cours de langues de la ville avec les cours dispensés par les ambassades et instituts culturels a permis de dresser un tableau recensant tous les cours de langues européennes dispensés par ces instances. Ces informations ont également été mises en ligne sur la page paris.fr du CPE.

### **3. Promouvoir les cours de langues de la Ville de Paris**

Pour promouvoir l'apprentissage des langues européennes, le CPE souhaiterait augmenter la communication au sujet de celui-ci. D'une part à travers le fascicule des cours d'adultes de Paris, déjà existant et d'autre part, peut-être à travers la publication d'un document portant exclusivement sur les cours de langues à destination des Parisiens, ou encore de prospectus.

*Idée du groupe : Pour augmenter l'accessibilité et l'offre de formation des cours pour adultes de Paris, l'idée de les rendre éligibles au CPF (compte professionnel de formation) a été émise. Cela ne serait cependant pas possible, car les cours de langues ne sont pas dispensés par un centre de formation.*

## Entretien avec le Chef du Bureau des Formations Linguistiques des cours d'adultes de Paris

Une réunion a été organisée au sein de la bibliothèque du Conseil de Paris pour discuter des cours pour adultes, en présence de la coordinatrice des langues italienne, espagnole et allemande. Le groupe a pris connaissance d'une restructuration des cours municipaux pour adultes de Paris : ceux-ci portent dorénavant l'appellation de « cours d'adultes de Paris » et s'organisent désormais plus indépendamment des services de la Ville, afin, notamment, d'être plus faciles à promouvoir.

Plusieurs idées évoquées durant les groupes de travail du CPE se sont révélées être déjà mises en place au sein des cours de langues. Les cours d'initiation, les cours de langues via la pratique théâtrale ou l'étude de films, par exemple, étaient des idées sur lesquelles le Conseil avait travaillé. L'idée de voyages et séjours linguistiques reste à développer, de même que l'idée du « printemps des langues » ou encore un celle d'un projet linguistique pour les JO de Paris en 2024. Une collaboration avec l'observatoire européen du plurilinguisme ou les classes bilingues de Paris font partie des pistes de travail du groupe pour développer l'apprentissage des langues à Paris.

*Idée du groupe : Pour évaluer et améliorer la qualité des cours, le groupe de travail avait pensé à l'édition d'un questionnaire de satisfaction à l'issue des cours ou la possibilité de participer à des cours d'essais. Le questionnaire de satisfaction existe déjà, et il est envisageable de créer des cours d'essai qui n'engagent en rien les participants. Important à noter : les cours de langues sont les cours pour adultes ayant le plus de succès à Paris.*

## 4. Créer un questionnaire sur les langues à destination des Parisiens et Parisiennes

*Idée du groupe : Afin de dresser un état des lieux des connaissances en langues des habitants et habitantes de Paris il a été proposé de réaliser des tests ou sondages. Les tests anonymes et gratuits étant plus compliqués à réaliser, le groupe de travail s'est concentré sur l'élaboration d'un sondage qui pourra être distribué dans les mairies, les événements parisiens ou encore via des consultations de la Mairie sur internet (sur sa plateforme idée.paris par exemple)... Le projet de questionnaire cherchera à déterminer quelles langues pratiquent les Parisiens et Parisiennes et à quel niveau. Cette enquête sera également l'occasion d'apprécier leur connaissance des cours municipaux pour adultes de Paris.*

## 5. Mise à disposition de salles pour les cours de langues des associations

Le groupe de travail s'est penché sur la mise à disposition de salles pour les cours de langues des associations. Une charte a déjà été adoptée en ce sens par la Ville de Paris. Cependant, la question du gardiennage le week-end doit être abordée pour ces lieux habituellement inoccupés en fin de semaine : le groupe de travail souhaiterait donc discuter de cette question avec les décideurs de la Ville de Paris.

Lors de la dernière plénière du CPE en 2021, en présence d'un membre du cabinet de Patrick Bloche adjoint à la Maire de Paris chargé de l'éducation, de la petite enfance, des familles et des nouveaux apprentissages, cette question et les autres travaux du groupe ont pu être exposés. Lors de cette plénière, une membre du CPE a également évoqué les cours Oasis, des cours d'école ouvertes le week-end qui, si elles sont ouvertes pourraient également accueillir des cours de langues.

## 6. Le multilinguisme en Europe

Par ses travaux, le groupe de travail cherche à favoriser le multilinguisme pour favoriser les échanges européens. L'accent est mis sur l'ouverture des Parisiens à d'autres cultures européennes et l'intégration de la Ville de Paris à l'Europe. Le groupe envisage d'inviter des experts sur ces questions pour s'éclairer sur l'état de la pratique des langues dans la capitale française par exemple.

Pour appuyer son souhait, le CPE aimerait rappeler qu'en décembre 2017, le Conseil européen fixait comme priorité de « renforcer l'apprentissage des langues ». Cet objectif, est, pour le groupe de travail, toujours d'actualité.

En 2018, un communiqué<sup>1</sup> de la Commission européenne indiquait que 50% des Européens ne parlent aucune langue étrangère. Il y a également une forte demande des jeunes pour affiner leur pratique linguistique (84%) ou apprendre de nouvelles langues (77%).<sup>2</sup> Ce communiqué fournissait aussi des recommandations pour améliorer l'apprentissage des langues, dont notamment la mobilisation des universités européennes.

### Contacts avec la Commission européenne

Dans le cadre de son travail sur la question du multilinguisme, le groupe a, après échange avec la Commission européenne, reçu de nombreuses informations qui lui ont permis d'étayer ses recherches. Le CPE s'est notamment renseigné sur les politiques de la Commission européenne pour favoriser l'apprentissage des langues. Plusieurs pistes de réflexion et informations, ont été obtenues, mais la question reste à approfondir.

## 7. Apprentissage des langues européennes pour les enfants issus des parents européens

Le groupe travaille sur l'idée d'un dispositif pour permettre aux enfants de parent(s) issu(s) de pays de l'Union Européenne d'apprendre la langue d'origine de leur parent(s).

1. COM/2018/268 Construire une Europe plus forte: le rôle des politiques en faveur de la jeunesse, de l'éducation et de la culture

2. Eurobaromètre Avril-Mai 2018. 2186 / 466

## 8. Proposition de vœu

Le groupe de travail a réfléchi aux propositions qu'il pourrait inclure dans un vœu. Deux des pistes de travail évoquées ici semblent intéressantes à formuler dans un vœu. D'une part, celle d'augmenter les moyens mis en place par la Ville de Paris pour les cours de langue ; notamment au niveau de l'offre et de la promotion de ces cours. D'autre part, le groupe formule son souhait de concrétiser sa demande sur la mise à disposition de salles de classes le week-end pour les associations d'enseignement des langues.



### e) Groupe de travail sur la Culture

Le Groupe de travail sur la Culture créé lors de la plénière du 9 mai 2021 par autosaisine. Il envisage de lancer des projets culturels qui mobilisent les Parisiens et non-parisiens autour de la citoyenneté européenne. Cette partie du rapport présente notamment ses projets pour les années à venir.

Pour la période 2020-2021, les membres du groupe Culture ont fait siennes ces paroles de Milan Kundera :

"La Culture, c'est la mémoire du peuple, la conscience collective de la continuité historique, le mode de penser et de vivre."

Pour aller dans le sens de cette citation, le groupe prévoit au programme des 3 prochaines années (2022-2024) :

#### **Organiser une chasse au trésors européens (printemps 2022)**

Nous proposons de mettre à l'agenda des jeux de pistes façon « chasse-aux-trésors européens » dans la ville de Paris. Nous pourrions par exemple proposer un prix pour celui ou celle qui trouvera les 27 biens culturels européens les plus originaux. Ces objets pourront ensuite être ajoutés à la liste du patrimoine culturel européen de Paris.

#### **Créer un festival de films européens (été 2022)**

Nous souhaiterions organiser un festival de projection de films européens en plein air au Parc de la Villette, introduits par une personnalité publique du pays concerné.

#### **Mettre en valeur le pain (automne 2022)**

Pour mettre en valeur l'inscription de la baguette au patrimoine mondial immatériel de l'UNESCO, nous souhaiterions pouvoir mettre en place des événements autour du pain et de sa dégustation.

### **Promouvoir la bande dessinée (salon du livre 2023/2024)**

Nous souhaiterions développer un programme d'activités favorisant la découverte de bédéistes des 27 pays européens lors du salon du livre en 2023 et en 2024.

### **Organiser une exposition « 25 ans de l'euro » (2024)**

2024 sera marquée par les élections européennes et les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Une exposition pour célébrer les 25 ans de la création de l'euro pourrait venir renforcer l'esprit européen de cette année (histoire de la monnaie depuis le troc à nos jours, la symbolique des illustrations sur la monnaie..).

### **Créer une maison de la culture européenne**

Comme pour la culture arabe qui a son lieu dédié à Paris (Institut du monde arabe), le groupe culture propose la création de la maison de la culture européenne, dans laquelle les visiteurs pourront « visiter l'Europe avec un ticket de métro (Navigo) ». Cela permettra aux visiteurs de mieux appréhender les mécanismes de la construction de l'Europe depuis l'origine de son nom (Zeus et Europe) en passant par Victor Hugo ("les États Unis d'Europe"), les différents traités, Simone Veil, la libre circulation des biens et des personnes, l'euro, le drapeau.... 27 salles, une par pays, permettront aux visiteurs de s'immerger dans la culture européenne (langues, musique, gastronomie, livres ...).

Dans le cadre de ce projet, nous avons contacté des partenaires éthiques et responsables et l'EUNIC (European Union National Institutes for Culture). Ces différents interlocuteurs se sont montrés enthousiastes pour ces projets culturels, ainsi que pour la création de « produits dérivés » envisagés (passeport européen/espace Schengen à tamponner lors de chaque visite des 27 salles-pays de la Maison de la culture européenne), un portefeuille collector de pièces européennes...

### **Autres projets en cours :**

- Une Liste du patrimoine culturel européen situé à Paris est en cours de finalisation et sera publiée sur le site de la Ville de Paris.
- Des parisiens (195 nationalités différentes à Paris avec l'UNESCO) ont été interviewés sur la pertinence de la mise à disposition de badges portant la mention "je parle le..." "I speak English" "parlo italiano"... pour favoriser les échanges linguistiques avec les touristes avec pour horizon les Jeux Olympiques et Paralympiques. Ce projet a été accueilli très favorablement : il va dans le sens de la reconnaissance de la richesse culturelle linguistique de la ville.
- Des contacts ont été établis avec des responsables publics à Lille pour la création d'un Conseil lillois des européens : cette ville a une identité européenne et internationale importante, avec près de 100 nationalités différentes sur son territoire, situé à mi-chemin entre Paris et Bruxelles.

- Des interviews et vidéos des événements culturels sont prévues pour favoriser la visibilité du CPE auprès des parisiens et européens.



## f) Groupe de travail sur la Communication

### 1. Newsletter

Depuis la première année du CPE en 2019 une newsletter a été mise en place pour informer les membres des activités des différents groupes de travail, des événements organisés et des autres informations concernant le Conseil.

### 2. Groupe Facebook

Un groupe Facebook dédié est destiné aux membres du CPE. Des informations événementielles y sont publiées, notamment au sujet d'événements auxquels les membres participent. Ce groupe touche la majorité des membres sans distinction de groupes de travail. Deux ou trois membres du CPE ont été chargés de la modération. Quelques personnes non membres du CPE ont été invitées à faire partie du groupe, notamment une responsable de la Maison de l'Europe ou encore une journaliste de Euradio qui vient d'ouvrir une antenne à Paris.

### 3. Compte Twitter

Pour faire connaître le Conseil et ses réalisations, l'idée serait de créer un compte twitter officiel du CPE. Les débats quant à la création d'un compte twitter du CPE portent sur le contrôle des tweets. Nous pourrions notamment y publier des informations à l'occasion des plénières, des réunions de groupe ou encore lorsque nous participons à des événements.

### 4. Flyers/Prospectus

Depuis début 2020, le CPE a la volonté de procéder à l'édition de nouveaux flyers d'informations, notamment pour la promotion des cours de langues de la Ville de Paris mais aussi pour faire connaître les activités du Conseil.

### III. Le vœu du Conseil Parisien des Européen·ne·s

Le vœu du Conseil Parisien des Européen·ne·s a été élaboré en ligne, à l'aide d'une consultation restreinte hébergée sur la plateforme [idee.paris.fr](http://idee.paris.fr), accessible uniquement membres du CPE.

Une « Boîte à idées » a été ouverte du 10 mai au 31 mai 2021, afin que les membres puissent y déposer leurs projets et idées de vœu.

Les propositions ont ensuite été évaluées en juin par la Direction des Affaires Juridiques (DAJ) de la Ville de Paris, qui a contrôlé la légalité des propositions émises par les membres du CPE. Début juillet, une phase de rapprochement des vœux similaires a ensuite permis de fusionner les propositions qui poursuivaient les mêmes objectifs, afin de rendre leur vote plus simple et synthétique

Les propositions ont ensuite été soumises au vote des membres du CPE sur la plateforme [idee.paris.fr](http://idee.paris.fr) du 1er au 15 septembre 2021. Le projet de vœu du CPE a ensuite été validé par le Conseil lors de sa plénière du 26 septembre 2021, puis le texte du projet de vœu a été retravaillé avant d'être adopté dans sa forme définitive à la plénière du 26 novembre 2021.

**Le vœu du CPE a été voté et adopté par le Conseil de Paris en février 2022. Il est retranscrit ci-après aux pages 31 et 32.**

Considérant la délibération du Conseil de Paris DDCT 180/DGRI/DFA en date du 17 avril 2018 autorisant la Maire de Paris à signer la convention avec l'Union européenne pour percevoir un financement européen dans le cadre du projet « INCLUDE »,

Considérant la délibération 2018 DDCT 172 autorisant la Maire de Paris à créer le Conseil Parisien des Européen.ne.s et l'adoption du règlement intérieur appelé « Charte de fonctionnement » du CPE,

Considérant l'article 9 du Traité sur l'Union européenne et l'article 20 du Traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne, « Est citoyen de l'Union toute personne ayant la nationalité d'un État membre »,

Considérant les valeurs et les droits garantis par les articles 2, 3, 6, 9, 10, 11, 35 du Traité sur l'Union Européenne et les articles 15, 20 à 24, 170, 227 et 228 du Traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne et par la Charte des droits fondamentaux de l'UE,

Considérant la volonté de la Ville de Paris de renforcer le projet européen et les échanges entre citoyens européens,

Considérant que le nombre de citoyen.ne.s européen.ne.s vivant à Paris est estimé à 110.000 par l'INSEE, et que leur taux d'inscription sur les listes électorales est faible (14%), marqueur d'une intégration à parfaire,

Considérant la délibération 2019 DDCT 139 permettant de renforcer la démocratie participative et l'engagement citoyen,

Considérant la délibération 2021 DDCT 50 portant la création d'une Assemblée citoyenne à Paris,

Considérant l'existence de réseaux européens consacrés aux enjeux de participation citoyenne et de démocratie tels que la Fondation pour l'innovation démocratique en Europe, l'Observatoire international de la démocratie participative, Democratic Society, le Comité européen des régions, Forum mondial de la démocratie, ou encore le European Union Visitors Program,

Considérant la participation active de la Ville de Paris dans des réseaux européens tels que que Eurocities (et particulièrement son groupe de travail international « Creative Citizenship »), l'AFCCRE, l'AMF, ainsi que sur ses relations bilatérales fortes et anciennes avec les grandes villes d'Europe

Considérant la place qu'occupe Paris en Europe, son image, son attractivité et son rayonnement international,

Considérant le rôle pionnier de la Ville de Paris dans le domaine de la promotion de la citoyenneté européenne, à travers notamment la création du Conseil Parisien des Européen.nes, la Fête de l'Europe ou encore le projet INCLUDE,

Sur proposition des membres du Conseil Parisien des Européen.ne.s et de l'exécutif, le Conseil de Paris émet le voeu :

- Que la Ville de Paris, en s'appuyant sur le Conseil Parisien des Européen.ne.s et les réseaux dont elle est membre, valorise, auprès des villes européennes, et en particulier auprès des capitales de l'Union européenne, la participation citoyenne des citoyens européens mobiles,
- Que cette démarche ait pour objectif le développement d'un réseau européen d'instances de démocratie participative dédiées aux citoyens européens mobiles, afin d'instaurer un dialogue entre lesdites instances et de promouvoir le dialogue entre citoyens européens,
- Que la Ville de Paris soutienne les relations entre les membres du CPE et d'autres villes européennes en mettant à contribution ses réseaux et en identifiant des contacts au sein des collectivités territoriales d'autres villes européennes à destination du CPE,
- Que la Ville de Paris soutienne les relations entre les membres du CPE et d'autres villes en mettant à contribution ses outils de communication et en soutenant les événements organisés dans ce cadre, comme des rencontres européennes, des publications croisées, des échanges de bonnes pratiques, des échanges culturels, ou encore des événements publics,

## IV. Les représentations du CPE à des événements

En parallèle des réunions de réflexion et de consultation, les groupes de travail du Conseil Parisien des Européen.ne.s mènent des actions de sensibilisation, d'information et de formation. Régulièrement, ils participent et interviennent lors d'événements parisiens variés en représentation du Conseil. À cause des restrictions sanitaires en vigueur sur cette période de travail, participer à des événements a pu s'avérer compliqué pour les membres du CPE. Le Conseil a toutefois été présent à un grand nombre d'événements sur cette période 2021-2022.

*Le groupe « égalité femme-homme » a participé à de nombreuses manifestations dans toute l'Europe:*

**Le 26 novembre 2020 :** à l'occasion de la Journée Internationale contre les violences à l'égard des femmes, Conférence Euro-méditerranéenne sur le thème « COVID-19 Lutte contre les violences et inégalités à l'égard des femmes. Une alliance euro-méditerranéenne. Témoignages, analyses, mobilisations », organisée par l'Association des Femmes de l'Europe Méridionale (AFEM) et l'Association des Marocains de France en partenariat avec le Réseau Euromed France (REF), avec le soutien de l'Agence Française pour le Développement (AFD), l'appui du Département de Seine-Saint Denis, l'appui et la participation du CPE.

**Le 11 mars 2021 :** à l'occasion de la Journée Internationale des Droits des Femmes et de la célébration de la Charte sociale européenne : Conférence européenne sur le thème « L'égalité salariale entre femmes et hommes en Europe. Un droit fondamental à réaliser », autour de l'invité d'honneur, le Professeur Petros Stangos, Président sortant du Comité européen des droits sociaux du Conseil de l'Europe. Cette conférence a été organisée par l'AFEM en partenariat avec le Collectif féministe FGE avec l'appui et la participation du CPE.

**Le 8 mai 2021 :** à la veille de la Journée de l'Europe : Conférence européenne sur le thème « Eduquer à l'égalité entre filles et garçons, femmes et hommes. Un droit fondamental à réaliser pour sauver le Monde. Normes européennes, réalités nationales, paroles citoyen-nes », organisée par l'AFEM en partenariat avec le Collectif Génération Égalité, avec l'appui et la participation du CPE.

**Le 28 juin 2021 :** à la veille du Forum Génération Égalité: Conférence Internationale sur le thème: « L'égalité entre femmes et hommes, la priorité de la reconstruction mondiale vers la paix, la démocratie et la justice sociale dans le monde de l'après pandémie. L'impératif de redéfinir l'économie par des nouveaux concepts tels que l'économie des soins, mettant l'accent sur le contexte de la Covid 19, pour un changement des relations de pouvoir entre femmes et hommes ». Cette conférence a été organisée par l'AFEM et l'Alliance Internationale des Femmes, en partenariat avec le Collectif féministe FGE et avec l'appui et la participation de la Maison de l'Europe à Paris et du CPE.

**Le 28 juin 2021** : en célébration du 10ème anniversaire de la Convention d'Istanbul, Soirée de débat et projection dans le cadre de la campagne Euromed de lutte contre les violences à l'égard des femmes, organisée par l'AFEM avec l'appui et la participation du CPE.

Ces événements ont été filmés et font l'objet de publication à paraître aux Editions de l'AFEM (<https://www.collectif-feministe.fr>)

**En automne 2021** les membres du groupe ont participé à une série d'événements institutionnels, dont:

- Des événements organisés par le Conseil de l'Europe en 2021 sur sa plateforme virtuelle:
  - la célébration des 10 ans de la Convention d'Istanbul,
  - la célébration des 60 ans de la Charte sociale européenne gardienne de nos droits,
  - le Panel de haut niveau à l'occasion de la Journée internationale contre les violences,
- La Journée Agir pour l'Égalité organisée à l'Unesco à Paris le **30 septembre 2021**.
- Le groupe a diffusé la campagne des Nations Unies pour mettre fin à la violence contre les femmes, dans le cadre des 16 journées d'activisme virtuel de novembre 2021.

Enfin, le groupe a participé à la cérémonie de « femmage » à la mémoire et à l'œuvre de Marie Paule Grossetête, Vice-présidente de la CLEF et porte parole du Collectif féministe pour le FGE, disparue en juillet dernier, une grande militante féministe et européenne qui a apporté une contribution précieuse à la réalisation de son activité. L'événement a eu lieu **à Marseille le 2 octobre 2021**.

Les membres du groupe ont participé à nombre d'événements culturels européens à Paris. Elles et Ils ont notamment assisté à un spectacle symphonique de la Philharmonie de Paris ; « Baby Doll » de Marie-Ève Signyrole, qui raconte le drame vécu par de jeunes migrantes dans la douloureuse recherche d'un refuge européen. Ce spectacle donne un visage et restitue une parole à ces anonymes invisibles. D'une actualité brûlante, la condition des femmes migrantes est au centre des préoccupations du groupe car le premier devoir de l'Union est de protéger les personnes les plus vulnérables, les femmes et les enfants. Il en va de la survie d'une Europe à visage humain.

*Le groupe « Culture » a également été présent à l'occasion de plusieurs manifestations :*

Dès sa création, Le Groupe culture s'est attelé à rencontrer des responsables du milieu de la Culture. Des réunions ont été organisées à l'UNESCO, où les membres du groupe ont rencontré des spécialistes du programme culturel de l'institution, dont notamment le nouveau directeur du centre du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Des actions conjointes ont été imaginées avec les 27 délégués permanents et ambassadeurs des pays de l'UE auprès de l'UNESCO.

Des démarches ont été entreprises auprès de l'Union européenne, de la Banque de France, de la Monnaie de Paris... pour étudier l'obtention de partenariats et subventions dans le cadre du financement de projets culturels, notamment l'exposition sur l'euro et la création de la Maison de la culture européenne.

Grâce au soutien sans faille du secrétaire général du groupe, deux visites ont été organisées dans de magnifiques expositions au musée Carnavalet et à l'Hôtel de Ville (Simone Veil).

*Mobilisations générales du CPE :*

### **Participation à la fête de l'Europe du 8 mai 2021 à la Mairie du onzième arrondissement**

Le CPE a tenu un stand à l'occasion de la fête de l'Europe, qui se tenait à la Mairie du onzième arrondissement, aux côtés d'autres grands acteurs européens, comme la Maison de l'Europe ou le site d'Informations Voix d'Europes. Cette rencontre a été l'occasion pour le CPE d'entrer au contact des citoyens, et d'autres acteurs agissant à dimension européenne.

Cet événement a également été l'occasion de partager des moments culturels, avec la présence de stands de nourriture portugaise ou du conservatoire du onzième arrondissement, qui a joué des musiques de différents pays de l'Europe.

### **22 octobre 2021**

Le Conseil Parisien des Européens s'est associé au festival Czech-In pour organiser une projection spéciale en vue de l'ouverture du festival. Le film « Alfons Mucha : L'affichiste de l'art nouveau » (2020) de Roman Vávra. Le documentaire de 95 minutes, diffusé en version originale sous-titrée en français, est issu d'une collaboration européenne entre la République Tchèque, l'Allemagne et la France. La projection du film, à l'Hôtel de Ville, a été suivie d'un débat avec John Mucha, le réalisateur Roman Vávra et l'équipe du film.

